

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 163 | 31 juillet-6 août 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 27 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

1er août : Mustafa Said Türk, un homme grabataire de 86 ans, condamné pour ses liens avec le mouvement Gülen, a été hospitalisé peu après avoir été envoyé en prison pour y purger sa peine. Bien que l'avocat de Türk ait demandé un sursis à l'exécution de la sentence, en invoquant son âge avancé et sa maladie grave, les tribunaux de Manisa l'ont refusé.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

31 juillet : Les gendarmes de Hatay interviennent dans une manifestation contre l'expropriation des terres agricoles, arrêtant sept personnes.

1er août : Le bureau du gouverneur de Tunceli interdit trois concerts prévus dans le cadre d'un festival culturel local. Plusieurs membres du groupe ont été arrêtés après l'annonce de l'interdiction.

1er août : Un tribunal d'Istanbul a jugé illégale l'interdiction d'un événement culturel organisé en 2021 par une ONG kurde.

2 août : Les gendarmes de Muğla sont intervenus dans une manifestation écologiste contre la construction d'une mine de charbon dans une zone boisée, détenant brièvement un militant.

2 août : Les gendarmes de Mardin et de Şanlıurfa sont intervenus dans des manifestations contre un fournisseur d'électricité local, arrêtant un total de sept personnes.

4 août : Un gouvernorat de district d'Istanbul a interdit une exposition de l'opposition au motif qu'« elle pourrait se transformer en un rassemblement de l'opposition ».

4 août : Le bureau du gouverneur d'Adana a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une journée.

5 août : Le bureau du gouverneur de Van a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de deux jours.

5 août : La police d'Istanbul et d'Adana est intervenue dans des manifestations contre les personnes disparues en

garde à vue dans les années 1990, arrêtant un total de 44 militants.

5 août : Le bureau du gouverneur de Samsun interdit un concert, invoquant des valeurs nationales et spirituelles.

6 août : La police d'Istanbul a arrêté un homme du nom de Nurettin Koç pour avoir organisé un sit-in de protestation dans un parc contre la politique économique du gouvernement.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

1er août : L'interdiction de diffusion de sept jours imposée par le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) à la chaîne de télévision pro-opposition TELE1 est entrée en vigueur après qu'un tribunal d'Ankara a levé une injonction qui avait été imposée précédemment par un tribunal inférieur.

3 août : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages couvrant des allégations selon lesquelles des enfants sous la protection de l'État ont été envoyés à un événement organisé par une fondation religieuse.

3 août : Les procureurs d'Ankara ont lancé une enquête sur Gençosman Killik, employé d'un parti d'opposition, au sujet d'une brochure. Killik a été convoqué par la police pour un interrogatoire dans le cadre de l'enquête.

4 août : Les procureurs de Diyarbakır ont ouvert une enquête sur la journaliste Diren Yurtsever à propos de son reportage sur une société locale de distribution d'électricité. Yurtsever a été convoquée par la police pour un interrogatoire dans le cadre de l'enquête.

4 août : les procureurs d'Ankara ont inculpé le journaliste Hasan Sivri pour ses messages sur les réseaux sociaux concernant les tremblements de terre de février. Sivri est accusé de diffusion de fausses informations.

4 août : La Cour constitutionnelle a statué que la condamnation à une peine de prison avec sursis du musicien Erdal Güney, accusé d'avoir insulté le président en raison des paroles d'une chanson, constituait une violation de la liberté d'expression.

5 août : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins six reportages couvrant les allégations de corruption judiciaire formulées par un parrain de la mafia

en exil qui entretenait des liens étroits avec le gouvernement.

MINORITÉ KURDE

1er août : Un tribunal d'Istanbul a jugé illégale l'interdiction d'un événement culturel organisé en 2021 par une ONG kurde.

2 août : Une prison pour femmes à Ağrı a envoyé plusieurs détenues dans des cellules individuelles à titre de sanction disciplinaire pour avoir chanté en kurde et exécuté une danse folklorique.

AUTRES MINORITÉS

31 juillet : Une femme transgenre nommée Atiye Güney a été agressée physiquement par trois personnes non identifiées à Istanbul.

CONDITIONS CARCÉRALES

31 juillet : L'Association des droits de l'homme (İHD) a publié un rapport qui révèle qu'au moins 10 789 violations des droits ont eu lieu dans 153 prisons dans 58 provinces à travers la Turquie en 2022.

2 août : Plusieurs détenus d'une prison d'Istanbul signalent la présence de rats dans leurs cellules et le fait que l'administration pénitentiaire n'a pas tenu compte de leurs plaintes à ce sujet.

5 août : Des rapports indiquent que les repas fournis aux détenus dans deux prisons de Yozgat sont inadéquats et non hygiéniques.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

31 juillet : Les autorités grecques auraient repoussé cinq ressortissants turcs après qu'ils aient traversé la frontière pour demander l'asile politique. Les demandeurs d'asile ont été immédiatement arrêtés par les forces de sécurité turques après avoir été repoussés.

2 août : Un procureur d'Istanbul a ouvert une enquête sur la mort suspecte de Nabeel Hasan, un ressortissant palestinien, dans une prison turque, moins d'une semaine après son arrestation pour avoir participé à une bagarre.

3 août : Le bureau du gouverneur d'Istanbul publie une déclaration ordonnant aux réfugiés syriens enregistrés

dans d'autres provinces de quitter Istanbul avant le 24 septembre.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

31 juillet : Les gardiens d'une prison de Konya maltraitent le détenu Vahdettin Erdem. Le 3 août, des rapports ont indiqué qu'Erdem avait été menacé verbalement par des gardiens de prison après que sa famille ait annoncé les mauvais traitements aux médias.

31 juillet : Une prison pour femmes à Istanbul a restreint les privilèges de communication de cinq détenues pour avoir organisé un événement en mémoire des victimes d'un attentat terroriste à la bombe en 2015.

1er août : Burhan Barut, un détenu incarcéré à Antalya, a entamé une grève de la faim en alléguant qu'il avait été soumis à de graves tortures, notamment en étant ligoté.

2 août : Une prison pour femmes à Ağrı a envoyé plusieurs détenues dans des cellules individuelles à titre de sanction disciplinaire pour avoir chanté en kurde et exécuté une danse folklorique.

2 août : Un procureur d'Istanbul a ouvert une enquête sur la mort suspecte de Nabeel Hasan, un ressortissant palestinien, dans une prison turque, moins d'une semaine après son arrestation pour avoir participé à une bagarre.

5 août : Une prison d'Adana a refusé d'envoyer à l'hôpital des détenus qui refusaient de se soumettre à des fouilles buccales.

5 août : Une administration pénitentiaire d'Adana a arbitrairement restreint les privilèges sociaux et culturels des détenus.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

31 juillet : Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies aurait reçu une plainte officielle concernant des frappes aériennes turques en Irak, qui auraient visé un hôpital civil et causé la mort de huit personnes.

DROITS DES FEMMES

2 août : Les hommes ont tué 22 femmes et infligé des violences à au moins 63 femmes en juillet, selon un rapport sur les violences basées sur le genre.